



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

AIDES ET SUBVENTIONS COMMERCES ET ARTISANS

CAP ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Les commerces et entreprises artisanales jouent un rôle essentiel dans l'animation et la vitalité de notre territoire. La Région en partenariat avec la communauté de communes souhaite continuer le travail déjà engagé depuis la crise sanitaire.

Le contrat d'Appui aux Projets (CAP) Economie de Proximité a pour but de favoriser et de soutenir les investissements matériels des entreprises et des commerces de proximité liés à la création, la reprise, le développement, la diversification d'activités ainsi que la transition écologique et la transformation numérique au travers de ce dispositif.



TYPE D'AIDE	SUBVENTION	
	CC Portes Euréliennes IDF	Région Centre Val de Loire
Financier		
Montant	De 1 000 € à 5 000 €	De 5 010€ à 20 000 €
Cible	<ul style="list-style-type: none">■ Tous commerces de proximité■ Artisans (hors site de production)■ Hébergeurs touristiques	<ul style="list-style-type: none">■ Commerces de 1ère nécessité■ Métiers d'art■ Artisans du bâtiment■ Restauration
Investissements éligibles (Dépenses non réalisées)	<ul style="list-style-type: none">■ Achat d'équipement nécessaire à l'activité■ Dépenses liées à la transition écologique et numérique■ Travaux d'aménagement	<ul style="list-style-type: none">■ Création/Reprise■ Achat d'équipement nécessaire à l'activité■ Dépenses liées à la transition écologique et numérique
Taux	jusqu'à 50 % des dépenses subventionnables	jusqu'à 30 % des dépenses subventionnables
Date de validité	Jusqu'au 15 novembre 2023 Reconduction possible du dispositif	Durée indéterminée
Dépôt des dossiers	Plateforme régionale (Lien à demander aux contacts ci-dessous)	
Instruction des dossiers	Réseau Initiative Eure et Loir	Région Centre Val de Loire
Contact	contact.deveco@porteseureliennesidf.fr	

